

# Le Fer Solidaire

Un journal régional au service des cheminots.

## **Dans l'impossibilité de mener à bien sa mission, Sud Rail quitte la trésorerie du Comité d'Etablissement Régional**

Pour SUD Rail, comme d'autres organisations syndicales du CER de Lyon, le cabinet d'expertise comptable qui travaille avec le CE n'a pas rempli son rôle : en rendant avec retard les bilans et les comptes du CE (le « projet » d'état financier vient de nous être remis), et surtout en ne jouant pas son rôle d'alerte, d'information et de conseil auprès des élus sur l'état très préoccupant des finances du CER.

Pour nous, le fait de changer de cabinet comptable marquait une rupture avec le passé. Cela permettait d'avoir un œil neuf sur la trésorerie et surtout de redémarrer un travail en confiance avec un cabinet d'expertise neutre et indépendant par rapport à la gestion antérieure.

C'était aussi un soutien attendu par le trésorier que nous avons mandaté, pour avancer dans ses recherches d'informations et de solutions à apporter, malgré les obstacles mis sur sa route.

Cette démarche était soutenue, du moins au début par l'ensemble des organisations syndicales sauf la CGT. Mais à notre grande surprise, en fin de parcours, nous nous sommes retrouvés isolés dans notre démarche par FO et l'UNSA .

Contrairement à ce qui a pu être écrit, nous ne souhaitons pas de vaines polémiques sur ce sujet ou à « récupérer des voix » . Nous voulons, ici, rendre compte aux cheminots d'un mandat

qui nous a été confié et que nous n'avons pas pu mener à son terme.

Il nous semble, en effet, que nous nous sommes comportés en organisation syndicale « responsable ». Nous avons cherché à comprendre l'origine des difficultés du CER et nous avons proposé des solutions pour que le Comité d'Etablissement de la Région de Lyon puisse retrouver une situation financière saine et un fonctionnement normal dans l'intérêt des salariés du CE et au service des cheminots. Nous ne nous « trompons pas d'adversaires », nous avons mis en cause la gestion du CER et pas une organisation syndicale en particulier. Nous dénonçons, nous aussi, l'insuffisance de la dotation annuelle versée par la SNCF.

Nous continuerons à lutter contre les projets néfastes de la direction et du gouvernement aux côtés des cheminots et des autres organisations syndicales. Pour nous il est prioritaire de défendre l'unité entre syndicats et salariés pour que l'action soit la plus efficace possible.

Les élus SUD Rail au CER continueront à travailler dans cette instance pour défendre les cheminots et le service public, mais aussi les salariés du CE qui font déjà les frais des difficultés de trésorerie et sont les premiers menacés par la situation financière actuelle.

## **CHRONIQUE D'UN DÉPART CONTRAINT ET FORCÉ**

### **MARS**

Suite aux résultats des élections CE/DP du 25 mars 2004, SUD-rail devient 2e Organisation Syndicale sur la région. A ce titre, et conformément à l'accord national, le poste de trésorier du CE revient à SUD-rail.

### **AVRIL**

Après consultation de ses adhérents, SUD-rail accepte le poste de trésorier du CE avec le mandat d'obtenir un audit financier ou le changement du cabinet d'expertise des comptes du CE.

Notre décision est motivée par le grave déficit financier qui plombe les comptes du CE et par le fait que le cabinet d'expertise actuel multiplie les retards pour la présentation des bilans et n'a jamais alerté les membres du bureau de CE de cette dérive.

### **MAI**

Les manœuvres et les entraves se multiplient pour empêcher le trésorier, désigné par SUD Rail, d'y voir clair dans les finances du CE.

Après avoir restreint, dans le règlement intérieur du CE, les pouvoirs du trésorier, tout est fait pour qu'il ne puisse pas accéder aux documents comptables et aux informations qu'il demande en vain. Le moins que l'on puisse dire est que la présence de SUD-rail à la trésorerie dérange.

Nous multiplions durant cette période les contacts avec d'autres organisations syndicales avec lesquelles nous pouvons obtenir le changement nécessaire du cabinet d'expertise comptable. Les discussions sont positives et un accord sur ce point nous semblait être en bonne voie.

Malgré nos démarches, la CGT, FO et l'UNSA votent pour le maintien du cabinet d'expertise comptable actuel qui est reconduit dans ses fonctions lors du bureau de CE du 6 mai.

### **JUIN**

SUD Rail décide de présenter, quand même, la motion suivante au vote en séance plénière du CER le 21 juin 2004 :

*« Le CE prenant compte de l'état financier du CE de la région de Lyon, juge nécessaire d'avoir une société d'expertise comptable qui alerte sur la situation réelle de la trésorerie. De plus le CE déplore qu'à ce jour les états financiers de l'année 2003 ne soient toujours pas présentés. Ils désignent donc la société A Prime comme nouvel expert comptable en remplacement de la société Audit ALPHA. »*

**La motion est rejetée :**

Pour : 2 SUD Rail et 2 CFTC

Contre : 7 CGT, 3 UNSA et 1 FO

Dans l'impossibilité de mener à bien sa mission, le trésorier a remis sa démission au Directeur de région et la délégation SUD Rail a quitté la séance.

Lors de notre réunion syndicale régionale le 28 juin 2004, conformément aux orientations prises collectivement, les représentants SUD Rail ont décidé de ne pas désigner un nouveau trésorier faute d'avoir obtenu les moyens nécessaires au bon accomplissement de ce mandat.